

**MAJORITÉ** ENSEMBLE  
POUR LE  
MORBIHAN  
**DÉPARTEMENTALE**

*Projet départemental  
2021-2028*

*Le Morbihan au cœur !*

*avec David Lappartient*

**ENSEMBLE,  
continuons !**

Le Morbihan est un territoire attractif et en pleine mutation. Les enjeux démographiques, d'aménagement du territoire, environnementaux et économiques sont autant de **défis à relever pour les années à venir**. Les élus départementaux doivent être ambitieux pour le Morbihan et porter une vision d'avenir.

Depuis 2015, la Majorité a su faire du département une **collectivité efficace et innovante** dans les domaines des politiques qui lui sont confiées par la loi : solidarités et action sociale (handicap, protection de l'enfance, autonomie et insertion), infrastructures, éducation, culture et sports, ainsi que le développement territorial.

La Majorité départementale **présente un bilan** qui parle de lui-même. Nous **assumons pleinement les choix et la mise en œuvre**. Forts de nos réussites, nous souhaitons **garder le cap et continuer notre action** en tenant compte des améliorations à apporter.

Nous souhaitons **poursuivre notre action à votre service** et continuer de conduire des politiques publiques sérieuses, de qualité et adaptées aux enjeux de demain.

Le projet que nous vous proposons est celui de la Majorité départementale. Il a été débattu entre les candidats et enrichi du **dialogue au quotidien** que nous entretenons avec les habitants de nos cantons.

Notre projet départemental est **ambitieux, réaliste, pragmatique et basé sur notre expérience** de gestion de l'exécutif départemental. Il est naturellement centré sur les compétences du département. En cela, il diffère des visions dogmatiques de certains candidats dont les propositions, sans lien avec les missions dévolues au département, sont guidées par le mimétisme d'histriions politiques nationaux.

Les principes qui nous guident sont clairs. La politique menée par la Majorité départementale depuis de nombreuses années donne assurément des résultats sur le long terme, **nous souhaitons réaffirmer ici la formidable ambition que nous portons pour le département et notre volonté sans faille d'agir pour le Morbihan**.

Ensemble, **continuons de faire rayonner le Morbihan**, celui que nous avons tous au cœur !

Les 20 et 27 juin prochains, votez et faites voter pour les candidats de la Majorité départementale.



**David Lappartient**

Chef de file de la Majorité départementale  
Maire de Sarzeau  
Conseiller départemental du Morbihan

*Vous pouvez compter sur notre total  
engagement pour le Morbihan !*

# RENFORCER *les solidarités*

## Prenons soin de nos aînés

Les questions du vieillissement et de la dépendance doivent trouver une réponse alors que les besoins de prise en charge adaptée de nos aînés ne cesseront de croître dans les années à venir. La progression du nombre de personnes âgées dépendantes devrait être supérieure à 40 % d'ici 2030 avec une évolution qui serait encore plus marquée sur le littoral morbihannais.

Les carences de l'État, particulièrement criantes entre 2012 et 2017, pour créer des places médicalisées en nombre suffisant sur le département, continuent à être un frein à notre action. Nous continuerons cependant à tout **mettre en œuvre pour garantir à l'ensemble des Morbihannais un accès équilibré et équitable aux établissements et services.**

Cela passe tout d'abord par une **optimisation territoriale de l'offre de places** dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) ainsi que nous l'avons fait, avec succès, ces derniers mois au bénéfice du sud-ouest de notre département. C'est ici notre première priorité.

Pour faciliter le quotidien des personnes âgées et les prestations aux familles, nous poursuivrons également les efforts d'investissement importants dans la rénovation et la modernisation de ces établissements. L'amélioration qualitative du parc immobilier doit être un objectif constant pour favoriser une prise en charge respectueuse des personnes âgées en perte d'autonomie.

Afin de favoriser le maintien à domicile, nous renforcerons également nos **actions d'accompagnement auprès des services d'aide à domicile (SAAD)** et de leurs métiers que nous souhaitons valoriser.

Pour mieux accompagner ce secteur, il conviendra de consolider la qualité des prestations tout **en donnant les moyens aux SAAD de renforcer leur viabilité économique et leur attractivité**, par exemple en mobilisant les crédits nécessaires à l'amélioration des rémunérations des agents et en développant des mesures fortes comme l'accompagnement dans l'acquisition de plusieurs centaines de véhicules de service pour leurs agents.

Enfin, pour répondre aux besoins de nos aînés et aux attentes de leurs proches, nous continuerons de soutenir les alternatives à l'hébergement en institution en renforçant l'accueil familial social (qui permet à une personne âgée ou handicapée d'être accueillie au domicile d'un particulier contre rémunération) et en **confortant la mise en place de solutions d'accueil innovantes** comme :

- **l'aide à la création et au fonctionnement des domiciles partagés**, petites structures de colocation qui accueillent des personnes âgées plus ou moins dépendantes. Il en existe 49 aujourd'hui en Morbihan (soit l'équivalent d'environ 4 EHPAD). **Cette initiative, originale, élaborée dans le Morbihan, a d'ailleurs été dupliquée dans plusieurs départements depuis et reprise par le gouvernement dans une perspective de généralisation au niveau national** (mesure baptisée «Aide à la Vie Partagée» destinée aux personnes handicapées mais aussi aux personnes âgées en perte d'autonomie).
- **le développement de l'offre à destination des aidants avec la création de places d'accueil de jour**. Ces places d'hébergement temporaire, qui permettent de soulager et de proposer un moment de répit à ceux qui aident quotidiennement leurs parents à vieillir, ont le mérite de répondre non seulement aux besoins des personnes âgées elles-mêmes mais aussi à ceux qui les entourent. Et chacun sait à quel point ces sujets sont cruciaux pour les familles morbihannaises et sont une vraie préoccupation pour l'ensemble de nos concitoyens.

# RENFORCER *les solidarités*

## Améliorons le quotidien des personnes en situation de handicap

Nous continuerons de travailler sans relâche à améliorer le quotidien et la qualité de vie des personnes en situation de handicap, avant tout, en **simplifiant la prise en charge et en réduisant les délais d'instruction et de traitement de leurs dossiers** qui ne sont assurément pas satisfaisants aujourd'hui. La mise en œuvre de la gestion administrative dématérialisée devrait nous y aider.

Concernant l'offre d'hébergement, les créations de places dans les établissements qui relèvent de la responsabilité du département ont été actées lors du mandat qui s'achève (165 places). Venant compléter les 75 places déjà décidées en 2018 et qui sont en cours de réalisation, elles doivent permettre de raccourcir considérablement les délais d'accueil en établissement spécialisé. Nous serons pleinement **mobilisés pour le déploiement rapide de ces places nouvellement autorisées** et qui seront programmées dans les prochains mois avec nos partenaires. Ce sera une des priorités des premiers mois du nouveau mandat.

Ces efforts d'investissement doivent permettre d'augmenter le nombre de places pour adultes handicapés et libérer des places dans les établissements spécialisés pour enfants, soulageant ainsi des parents dont la détresse est évidemment insupportable.

Pour plus d'efficacité, comme dans le domaine des personnes âgées, nous continuerons aussi de **travailler autour d'idées nouvelles devant permettre l'émergence d'innovations au service de l'autonomie**. Cette méthode porte ses fruits puisqu'elle a par exemple permis de voir éclore des solutions originales comme celle des **domiciles groupés accompagnés**, nouveau dispositif d'hébergement qui permet à des personnes en situation de handicap de vivre dans un environnement adapté et sécurisé (mesure baptisée «Aide à la vie Partagée» reprise très récemment pour être généralisée en France).

Enfin, nous **renforcerons notre travail autour de l'amélioration de l'habitat** pour que le logement devienne un facteur clé au service de l'inclusion et participe d'une véritable intégration des personnes en situation de handicap.

## Réussissons l'insertion professionnelle

Nous avons la conviction que chacune et chacun a vocation à trouver et à retrouver un travail. En ce sens, nous poursuivrons là aussi **les expérimentations permettant d'améliorer nos performances en matière d'insertion**. Nous pouvons changer les choses et rendre nos actions et nos politiques publiques encore plus efficaces. Nous ne pouvons pas accepter qu'autant de personnes soient sans emploi quand tant de postes restent à pourvoir ! Pour lever ces freins, nous travaillerons à **rapprocher les attentes des entrepreneurs et celles des personnes en recherche d'emploi**.

Nous consoliderons aussi nos **efforts d'accompagnement social** pour que l'offre d'insertion ouvre davantage d'opportunités de retour à l'emploi. Nous nous **assurerons plus encore du suivi des personnes ouvrant un droit au rSa** afin de garantir qu'elles s'engagent effectivement dans des démarches visant une amélioration de leur situation.

# RENFORCER *les solidarités*

## Soutenons les enfants et les familles

Pour garantir l'intérêt de l'enfant et pour continuer à offrir des réponses cohérentes aux jeunes qui sont confiés au département dans le cadre de la protection de l'enfance, nous travaillerons à **développer des solutions alternatives et des modes d'accueil adaptés à leurs besoins** (âge, fratries...).

Nous reconduirons également les actions visant à **valoriser le métier d'assistant familial**. Nous espérons ainsi favoriser les recrutements et augmenter le nombre de familles d'accueil qui constitue aujourd'hui le mode de placement principal en Morbihan.

Enfin, concernant la petite enfance, nous continuerons de **soutenir les structures d'accueil et les modes de gardes** plus adaptés aux contraintes des parents. La politique active de soutien aux projets de démarrage des Maisons d'assistants maternels (MAM) ou Relais d'assistants maternels (RAM) que nous menons aujourd'hui sera encore renforcée, notamment sur le plan de l'accompagnement financier afin de le porter, en fonction des besoins et des conditions de mise en place, de 2 500€ jusqu'à 20 000€.

**Nous terminerons le déploiement du dispositif de dépistage « bilan de santé en école maternelle » (BSEM)**, grâce à l'affectation de postes supplémentaires (gestionnaires et auxiliaires de puériculture) pour atteindre un objectif de couverture à 100 % d'enfants vus.

Dans la continuité du Schéma départemental de prévention et de lutte contre les violences sexuelles et sexistes signé par le département aux côtés de l'État et des partenaires associatifs, nous poursuivrons notre contribution à la **prévention et à l'accompagnement des situations de violences intra-familiales en facilitant l'accueil et la prise en charge des victimes, notamment en nous impliquant dans la mise en place de nouvelles solutions d'hébergement**.

Enfin, nous proposerons aux parents qui sont dans des situations de grande vulnérabilité **des modalités nouvelles d'accompagnement pour favoriser leurs compétences parentales** et les rendre acteurs dans la construction de l'attachement avec leur nouveau-né.

## Construisons pour demain

Le département accompagne, par des financements et des garanties d'emprunt, les bailleurs sociaux pour chaque opération de construction, de rénovation ou d'adaptation à l'âge et au handicap des logements locatifs sociaux. Il participe ainsi à la création et au maintien de l'offre de logement à bas coût pour les personnes modestes.

S'appuyant sur notre office de l'habitat, Bretagne Sud Habitat, dans le cadre plus large d'une coordination qu'il convient d'approfondir encore avec les différents opérateurs présents dans notre département, notamment Lorient Habitat et Vannes Golfe Habitat **nous renforcerons notre engagement dans ce domaine**.

Ainsi, le département accompagnera la mise en œuvre effective de **dispositif d'aide à l'acquisition et à l'installation de solutions domotiques en faveur du maintien à domicile** des personnes âgées et handicapées, permettant le financement des travaux nécessaires à **l'adaptation des logements dans les parcs privé et public**. Nous développerons plus largement – en lien avec les acteurs sociaux et associatifs – les dispositifs de lutte contre la précarité énergétique, d'aide à la rénovation des logements insalubres ou de lutte contre l'habitat indigne et précaire.

# POURSUIVRE *nos efforts d'aménagements*

## Développons un réseau routier de qualité

Des routes départementales de qualité sont absolument nécessaires. Elles participent à assurer un développement équilibré du Morbihan, une meilleure desserte de notre territoire et des déplacements plus sûrs pour les automobilistes. **Nous poursuivrons donc les efforts engagés sur les axes prioritaires** et continuerons **de construire sur l'ensemble** des 4 100 km **du réseau routier** départemental, qui constitue un élément structurant essentiel pour les Morbihannaises et les Morbihannais, comme pour tous ceux qui, pour des raisons professionnelles ou leurs loisirs, circulent dans notre département.

Les grands projets en cours seront poursuivis :

- La poursuite de l'axe Triskell entre Vannes, Lorient et Saint-Brieuc, avec à court terme la mise en service de la déviation de Locminé
- Les travaux sur la RD 769 (axe Lorient-Roscoff) avec la mise à 2x2 voies d'une section de 4 km sur Caudan et poursuite des aménagements nécessaires comme sur le secteur de Le Faouët
- L'aménagement et la sécurisation de la RD 775 (axe Vannes-Questembert-Redon)

D'autres projets importants se concrétiseront, notamment :

- sur la RD 782 avec la future déviation du Faouët et la sécurisation du tronçon Guiscriff-Lanvégen
- sur la RD 780 pour sécuriser la desserte de la presqu'île de Rhuys (Carrefour Brillac, du Duer...)
- sur la RD 101 (Pont de Kernours à Le Bono)
- sur la RD 133 pour sécuriser la section entre Plumergat et Grand-Champ
- sur la RD 153 à Saint-Perreux
- sur RD 765 (Pont suspendu de la Roche-Bernard)
- Ou encore la rénovation du Pont Neuf à Malestroit

Parallèlement, en lien avec les communes, nous poursuivrons les **nombreux travaux de mise en sécurité du réseau routier départemental**.

Pour garantir encore la **mise en sécurité des usagers**, nous prolongerons l'implication déjà forte du département sur les pratiques innovantes à travers des réalisations visant à favoriser un maillage territorial sûr, fiable et efficace. Il devra également être intelligent et responsable, c'est-à-dire **respectueux du milieu et limitant l'impact sur l'environnement**.

## Encourageons les mobilités douces

Nous souhaitons **promouvoir l'usage des mobilités douces** qui peuvent constituer une alternative efficace à nos modes de déplacement du quotidien. Nous **continuerons d'accompagner les communes ou groupements de communes dans leurs travaux** de création ou de continuité de pistes cyclables ou de chemins de grande randonnée (30 % du coût des travaux aujourd'hui).

Ce dispositif de financement s'ajoute à ceux de l'Etat (plan de relance) ou d'autres collectivités (région, communautés de communes ou d'agglomération), ce qui pourrait permettre à certains projets d'atteindre une participation financière de 80 %. Cela souligne l'intérêt de **mettre en place une stratégie commune et concertée dont nous entendons encourager la mise en œuvre**.

# POURSUIVRE

## *nos efforts d'aménagements*

---

Un **dispositif spécial d'aide à la création d'ouvrages de franchissement des routes** départementales sera également créé.

Nous **adapterons enfin nos propres dispositifs de maîtrise d'ouvrage** pour y intégrer le développement des pistes cyclables. Le recours aux modes de déplacements doux constitue une forte attente de nos concitoyens et doit devenir un nouvel atout pour le Morbihan.

### **Valorisons nos ports**

Nos ports de plaisance sont des locomotives pour le tourisme et l'attractivité du Morbihan. Sur le plan économique, ils sont un levier de développement considérable et jouent un rôle absolument majeur dans l'aménagement des communes littorales. Ce sont de véritables lieux de vie. Nous **poursuivons l'amélioration et la modernisation de nos infrastructures portuaires** comme à Port Haliguen à Quiberon, au Port du Crouesty à Arzon, à La Trinité-sur-Mer, à La Roche-Bernard, à Arzal-Camoël, ou dans les îles, à Houat ou à Hoëdic, au travers de la Compagnie des ports du Morbihan, société publique locale détenue majoritairement par le département et qui est déjà largement reconnue pour son savoir-faire et ses innovations en matière d'investissement et de gestion portuaires ; savoir-faire qu'elle exporte désormais à l'extérieur du département (Vendée, Côtes d'Armor, Charente-Maritime...) avec la société d'économie mixte « Atout Ports », dont le département est également l'actionnaire majoritaire, ce qui témoigne bien de l'exemplarité et de la réussite du Morbihan.

### **Assurons le déploiement du Très Haut-Débit sur tout le territoire**

Afin de renforcer l'attractivité et la compétitivité du Morbihan, et pour qu'il n'y ait pas de fracture numérique dans nos territoires, **nous nous assurerons du bon déploiement du réseau de très haut débit** et de fibre optique en lien avec Mégalis et les collectivités concernées.

# INVESTIR

## *pour l'avenir de nos jeunes*

---

### **Offrons à nos collégiens de bonnes conditions d'enseignement**

Afin d'assurer les meilleures conditions matérielles d'études, de confort et de travail aux collégiens de ce département, nous poursuivons le **programme de construction et de rénovation des établissements** déjà bien engagé ces dernières années. Ces investissements sont lourds mais absolument nécessaires pour **assurer aux jeunes Morbihannais les meilleures chances de réussite**.

# INVESTIR

## *pour l'avenir de nos jeunes*

**Plusieurs opérations importantes sont d'ores et déjà programmées** comme le grand chantier de reconstruction du collège Jean-Loup Chrétien de Questembert, la restructuration du collège de Pluvigner, l'extension de celui de Riantec et de la demi-pension du collège de Pluneret, l'extension encore du collège Langevin à Hennebont et celle de la demi-pension (avec la construction d'un préau) au collège Curie d'Hennebont, la construction d'un préau sportif, la rénovation du CDI, des salles de sciences et la réfection des toitures au collège d'Étel, l'aménagement de la vie scolaire, de la demi-pension et du préau pour le collège Jules Simon de Vannes, le projet de restructuration du collège Saint Exupéry de Vannes.

Nous poursuivrons, avec la commune, les réflexions sur les collèges de Lanester.

De grosses opérations de travaux seront engagées dont les plus importantes concerneront les collèges d'Arradon (sanitaires et préau), de Baud (ravalement), Carnac (vestiaires EPS), Le Faouët (CDI et salles expérimentales), Guémené-sur-Scorff (CDI et salle des professeurs), Malansac (CDI), Malestroit (salles de musique et sciences), Le Palais (reprise d'isolation et menuiseries extérieures), Saint-Exupéry de Vannes (réfection de plusieurs salles et construction d'un internat), Plœmeur (salle de sciences), Romain Rolland à Pontivy.

**Une attention soutenue et permanente sera portée sur les évolutions démographiques** des territoires afin de pouvoir éclairer les choix en matière d'implantation de collèges publics.

Des efforts extrêmement importants continueront aussi d'être réalisés concernant **la mise en accessibilité** (18 M€) **et la rénovation thermique des établissements** avec le lancement du programme de mise en place de panneaux photovoltaïques sur les toitures des collèges.

Nous continuerons de **soutenir de nombreuses actions éducatives menées dans les collèges** pour favoriser l'ouverture des jeunes à leur environnement et sur le monde.

Enfin, les stages de 3<sup>ème</sup> n'étant pas simples à trouver pour les collégiens ou leurs parents, nous réfléchissons à l'opportunité de **créer une plateforme de mise en relations entre les jeunes et les entreprises.**

### **Garantissons une restauration scolaire de qualité**

Nous continuerons d'assurer un service de restauration scolaire de qualité accessible à tous avec la volonté de **privilégier les circuits-courts, les produits locaux morbihannais et de saison.** Une attention particulière sera portée à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la gestion des déchets, comme c'est déjà le cas aujourd'hui avec les premiers restaurants scolaires « participatifs » qui misent sur la responsabilisation et l'autonomie des élèves.

### **Continuons à assurer l'équité entre les collégiens,**

### **qu'ils fréquentent des établissements privés ou publics**

De longue date, respectant le choix des familles, nous sommes attachés à ce que **les collégiens morbihannais, qu'ils fréquentent les établissements privés ou publics, soient traités équitablement.** Il en est de même pour les parents qui font, pour le collège, le choix de l'enseignement immersif en breton, notamment avec **Diwan, que nous entendons continuer de soutenir fortement.**

# AGIR

## *pour un territoire équilibré et solidaire*

---

### Restons le premier partenaire des communes

Nous continuerons **d'accompagner financièrement les communes et groupements de communes afin d'assurer leur développement**. Où qu'elles se situent sur le territoire, c'est sur elles que reposent l'équilibre du département et l'amélioration du cadre de vie des Morbihannaises et des Morbihannais. Ce soutien est déterminant dans la réalisation de leurs équipements structurants ou de leur projet de territoire.

Le Morbihan est le département breton le plus contributeur en termes d'aide aux communes avec pour particularité d'offrir un système simple et lisible qui **laisse la liberté aux communes et aux groupements de communes de définir leurs projets**.

Nous souhaitons évidemment **conserver ce dispositif** qui ne recourt pas aux mécanismes type « appel à projets », facteur de clientélisme politique. Il permet en effet aux **collectivités** de vérifier que le système est appliqué loyalement, **sans intervention ou pression extérieure**.

### Continuons d'innover dans notre soutien aux collectivités

Sur ce point, nous réfléchissons avec elles aux meilleurs moyens de garantir un haut niveau de services pour tous. Nous **chercherons à répondre aux préoccupations d'avenir** comme les difficultés qu'affichent certaines communes à conserver leurs commerces de proximité ou leurs craintes liées à la raréfaction des services de santé.

### Assurons plus encore la sécurité des personnes et des biens

Certaines communes, après audit de sécurité (mené par la Gendarmerie Nationale par exemple), souhaitent installer un dispositif de vidéo-protection. L'objectif de ce dispositif est de protéger de manière ciblée des espaces et des bâtiments publics fréquentés. Nous **accompagnerons les communes dans leur volonté de mise en œuvre de la vidéo-protection**. C'est un moyen complémentaire de dissuasion, de prévention et de soutien aux forces de l'ordre dans leur travail d'enquête.

### Valorisons nos dispositifs d'aide à la conservation et à la restauration du patrimoine

Afin d'assurer la sauvegarde de près de 950 monuments classés ou inscrits – le Morbihan est le 3<sup>ème</sup> département français pour les édifices protégés au titre des Monuments Historiques – nous ferons mieux connaître nos **dispositifs pour la mise en valeur du patrimoine public et privé**. Cette politique de soutien continuera de bénéficier majoritairement aux projets communaux.

À ce patrimoine déjà considérable, il faut ajouter tout le patrimoine immobilier non protégé et non labellisé propriété des communes, comme de très nombreuses chapelles en Morbihan. **Pour conserver, restaurer ou entretenir ces édifices patrimoniaux, le soutien de notre collectivité** au patrimoine local, en particulier des communes, **apparaît donc déterminant**.



## Considérons et donnons les moyens à nos soldats du feu

Le département finance pour plus de la moitié le service des pompiers. Ce soutien passe aussi par un accompagnement important des travaux de création ou de rénovation des centres de secours car la force du SDIS 56 repose sur son **enracinement dans les territoires**, notamment ruraux. Ainsi, 65 centres d'incendie et de secours maillent le Morbihan dont la nouvelle caserne de Lorient, financée à hauteur de 5,8 M€ par le département.

Le nombre de pompiers volontaires peine à se maintenir. Continuons donc de **mobiliser et de sensibiliser en faveur du volontariat**. Cela passera notamment par un **dialogue renforcé entre le SDIS et les élus locaux** en charge du casernement et la potentielle **mise à disposition d'agents communaux en journée**. Le resserrement des liens et le partenariat fort entre le département et les collectivités locales **contribuera à l'amélioration des moyens opérationnels et à la qualité du service rendu** aux Morbihannaises et aux Morbihannais.

# ACCOMPAGNER *la transition écologique*

## Réduisons notre empreinte énergétique

Cet enjeu est essentiel pour l'avenir et fera partie des priorités de notre Majorité. Les actions engagées seront poursuivies et renforcées : économies d'énergie, remplacement des chaufferies fuel des collèges par des chaufferies bois, déploiement du photovoltaïque, rénovation énergétique thermique des bâtiments départementaux, conversion des flottes de véhicules vers des technologies moins polluantes... En inscrivant son action dans une stratégie globale de lutte contre le changement climatique et de respect des engagements de maîtrise des consommations énergétiques, **le département poursuivra et renforcera les efforts déjà entrepris en matière de réduction des émissions de CO2 et de gaz à effet de serre.**

## Préservons notre patrimoine naturel

Nous **accentuerons la prise en compte des enjeux climatiques** dans la conduite de nos politiques publiques ainsi que notre action pour la préservation de l'environnement, notamment à travers nos politiques en faveur de la qualité de l'eau, la protection des espaces naturels sensibles ou l'aménagement des sentiers de randonnée. Ainsi, nous chercherons à évaluer l'impact environnemental et à mesurer le coût écologique avant toute prise de décision, avec un objectif de sobriété énergétique et de réduction de notre empreinte carbone.

Nous poursuivrons aussi les actions de **préservation, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels morbihannais** en adaptant notre stratégie pour **répondre aux enjeux majeurs de la biodiversité**, de la conservation et de la valorisation de ce patrimoine naturel.

En tant que membre et administrateur du Parc régional naturel (PNR) du Golfe du Morbihan, nous travaillerons ensemble à un **projet ambitieux de sauvegarde de ce patrimoine naturel exceptionnel** ainsi qu'à la **mise en œuvre d'actions pilotes de protection et de valorisation**, ayant vocation à être dupliquées dans d'autres territoires.

Enfin, nous aiderons financièrement les communes qui le souhaitent dans la **mise en œuvre d'Atlas Communaux de la Biodiversité (ACB)**.

# SOUTENIR ACTIVEMENT

## *la vie associative*

### Faisons vivre la culture et le sport

Nous poursuivrons nos actions de soutien aux acteurs du monde culturel et sportif. A l'heure où l'État baisse ses dotations, **nous continuerons d'être à l'écoute des responsables associatifs** dans leurs projets d'animation des territoires. Nous encouragerons la pratique en soutenant les comités départementaux, les clubs, les organisateurs de manifestations ou d'événements sportifs ; et la pratique culturelle en favorisant les projets et initiatives des communes et des associations chargées d'animer le territoire par le biais de festivals, d'expositions et de spectacles accessibles à tous.

### Encourageons le vivre-ensemble

Nous sommes persuadés que le secteur associatif est facteur d'engagement, de rassemblement et créateur de liens entre Morbihannais. C'est pourquoi, partager des activités caritatives, humanitaires, de loisirs, de santé, de services, d'aide aux personnes ou se réunir autour d'un projet commun doit être encouragé. Pour ce faire, **nous créerons une cellule technique et juridique dont le rôle sera d'aider, notamment, au montage des dossiers de subventions.**

D'année en année, le milieu associatif évolue. Les structures se professionnalisent et possèdent, pour certaines, plusieurs salariés. Pour garantir leur pérennité et mettre en œuvre leurs projets dans un environnement sécurisé, elles ont parfois besoin d'un soutien dans la durée. Notre volonté consistera à les soutenir et à les **accompagner le plus efficacement possible, par exemple dans le cadre de conventions pluriannuelles d'objectifs.**

**Le vivre-ensemble, c'est aussi l'ouverture au monde, école du respect des autres et des différences. Nous continuerons d'encourager les jeunes morbihannais à voyager et à étudier à l'étranger. Nous développerons également des partenariats avec des collectivités d'autres pays.**

# TRAVAILLER

## *à maintenir nos finances saines*

### Préservons l'avenir

Aujourd'hui, la performance économique du Morbihan est reconnue de tous. Elle est même une « marque de fabrique » de notre département classé comme l'un des mieux gérés de France. Fruit d'une gestion efficace et d'une attitude responsable de notre Majorité, cette bonne santé financière permet de plus grandes marges de manœuvres dans la conduite de nos politiques publiques. C'est ainsi que nous pourrions assumer et développer nos politiques sociales et que nous pourrions continuer d'investir au service des Morbihannaises et des Morbihannais en ne faisant pas peser la charge de nos actions sur les générations à venir.

Notre solidité financière est une force. Notre Majorité doit maintenir ce cap et continuer d'être guidée par des principes élémentaires, qui ont fait leurs preuves et qui **reposent sur un triptyque :**

- **Maîtriser les dépenses publiques** en mettant en œuvre une gestion financière saine et rigoureuse ;
- **Contenir et poursuivre notre stratégie de gestion de la dette** pour préserver l'avenir de nos jeunes ;
- **Poursuivre une politique d'investissement ambitieuse** aussi bien directement, pour nos propres politiques, qu'indirectement, pour aider les communes, groupements de communes ou associations.

# FAIRE RAYONNER *le Morbihan*

## Faisons vivre « l'Esprit Morbihan »

Le Morbihan a le vent en poupe. Le département est réputé pour ses paysages préservés et pour son environnement de qualité où il fait bon vivre. C'est aussi un territoire équilibré, sans métropole, porteur d'une identité forte, avec un cadre de vie exceptionnel et doté d'un esprit entrepreneurial.

Nous **continuerons de promouvoir cette image qui fait la notoriété et l'attractivité du Morbihan**. Nous devons **faire vivre cet « Esprit Morbihan »** qui fédère et rend fiers les Morbihannaises et Morbihannais. Une politique visant à **accueillir et accompagner de grands événements** sera également menée.

## Faisons connaître le Morbihan

Le Morbihan, avec plus de 34 millions de nuitées chaque année, est une des premières destinations touristiques françaises. **Le tourisme demeure l'un des moteurs de la croissance économique morbihannaise et un élément déterminant de développement.**

Le Morbihan devra continuer de **renforcer l'attractivité de son territoire**, que ce soit en termes d'image et de notoriété de la destination, d'aménagement du cadre de vie (mobilités douces...) ou d'offre de services.

Le **soutien à l'animation culturelle et aux grands événements** comme la Semaine du Golfe, le Festival Interceltique de Lorient, le Festival photo de La Gacilly ou la **valorisation du patrimoine bâti et paysager** sont aussi des atouts et doivent perdurer.

Le département devra également accompagner le **développement du tourisme rural, vert et écoresponsable** qui bénéficie aujourd'hui d'une forte dynamique. Sur ce point, le Morbihan a de formidables atouts à défendre (paysages naturels, patrimoine culturel et historique...).

## Soutenons la filière et la langue bretonne

Nous réaffirmerons notre engagement en faveur des cultures bretonne et galloise en poursuivant **l'accompagnement des pratiques culturelles traditionnelles** (danse, chant et musique) au travers, par exemple, de notre soutien aux bagads, en **assurant la promotion de la langue**, en **signant le niveau 1 de la Charte Ya d'ar Brezhoneg** mais aussi en **soutenant les initiatives, de tous ordres, associant les technologies numériques et projets culturels.**

**Nous confirmerons notre volonté d'une Bretagne à cinq départements comme nous l'avons toujours affirmé en assemblée départementale.**

Les 20 et 27 juin prochains, votez et faites voter pour les candidats de la Majorité départementale.  
Ensemble, **continuons de faire rayonner le Morbihan**, celui que nous avons tous au cœur !

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX :

 **morbihan au coeur**



RETROUVEZ TOUS LES CANDIDATS  
ET TOUTES LES INFOS SUR LES ÉLECTIONS  
DÉPARTEMENTALES SUR NOTRE SITE  
[www.morbihan-au-coeur.bzh](http://www.morbihan-au-coeur.bzh)

**MAJORITÉ** ENSEMBLE  
POUR LE  
MORBIHAN  
**DÉPARTEMENTALE**

